



Algérie succession Titre propriété

Par **Nad11**, le **26/08/2022** à **12:27**

Bonjour,

A la suite du décès de notre père et de notre oncle, les terrains de famille n'ont pas été partagés - restés en indivision. Une partie de ces terrains sont occupés par des cousins. Le temps passant, nous craignons que ces cousins aient obtenu un titre de propriété et/ou livret foncier pour tout ou partie de ces terrains sans nous en parler.

Comment savoir s'il existe un titre de propriété et/ou livret foncier à leur nom ? Est-il possible de demander une copie de ces documents auprès d'une administration même s'ils sont au nom des cousins ? Merci pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Par **youris**, le **26/08/2022** à **12:33**

bonjour,

vous êtes sur un site français compétent essentiellement en droit français.

comme votre question concerne le droit algérien, je vous conseille de consulter un juriste connaissant le droit algérien.

salutations